

**L'hon. M. Hees:** Le ministre admettra certainement que ce problème n'échappe pas à la responsabilité du gouvernement. Je demande donc au ministre, une nouvelle fois, si le gouvernement se propose de prendre des mesures immédiates pour rétablir la confiance dans cet instrument de financement public?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député réitère la même question.

[Plus tard]

[Français]

**M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre des Finances?

Étant donné que ce matin les journaux nous rapportent que le président d'une banque canadienne a qualifié la politique financière du gouvernement de gigantesque duperie, en anglais «the massive swindle», je voudrais demander à l'honorable ministre, d'abord, s'il a pris connaissance de cette accusation très grave, et, deuxièmement, s'il propose de s'en disculper dans le plus court délai possible devant l'opinion canadienne.

**M. l'Orateur:** Je ne crois pas que la question soit recevable.

**M. Mongrain:** A dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

#### LE PACIFIQUE-CANADIEN

CALGARY—LES PROTESTATIONS AU SUJET DU CONGÉDIEMENT D'EMPLOYÉS D'ATELIER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. R. Ballard (Calgary-Sud):** J'aimerais poser une question au premier ministre ou au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. L'un ou l'autre a-t-il reçu des protestations des dirigeants de la Fédération des employés du Pacifique-Canadien à Calgary au sujet du congédiement cette semaine de 400 employés des ateliers de tête de ligne, qui aura de graves répercussions?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Pas que je sache. Je vais me renseigner auprès du ministre pour savoir s'il a reçu une telle protestation.

**M. Ballard:** Le ministre voudrait-il enquêter là-dessus, avec le concours de ses fonctionnaires du bureau de la main-d'œuvre de Calgary, en vue d'inciter le Pacifique-Canadien à trouver d'autres emplois à ces hommes?

#### LES FORÊTS

LE RÉTABLISSEMENT DES ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** J'aimerais poser une question au ministre des Forêts et du Développement rural. Étant donné qu'hier, M. D. I. Crossley, président de l'Institut canadien des forestiers, a dit à la réunion annuelle au Château Laurier que le gouvernement ne fait rien devant l'urgente nécessité d'une productivité sylvicole accrue et qu'il a repoussé toute tentative de rétablir les ententes fédérales-provinciales sur les forêts, qui ont pris fin il y a plus d'un an, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles sont les intentions du gouvernement à l'égard de ces accords?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cette question me semble de nature tellement générale qu'elle exige du ministre une déclaration à l'appel des motions et c'est pourquoi je conseille à l'honorable député de ne pas la poser en ce moment.

**M. Herridge:** En toute déférence, monsieur l'Orateur, il y a une conférence importante qui se tient à Ottawa actuellement et ceux qui y assistent sont très inquiets des ententes fédérales-provinciales sur l'exploitation des forêts. La question est urgente à leur point de vue et plusieurs m'ont demandé de poser cette question.

**L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural):** Ces ententes ont pris fin le 31 mars 1967 et l'on ne songe pas à les rétablir.

#### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. E. D. Fulton (Kamloops):** Le très honorable premier ministre est-il en mesure de répondre aujourd'hui à la question que je lui ai posée hier au sujet d'une déclaration attribuée au premier ministre Robichaud, selon laquelle il y aurait des discussions entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur l'assurance frais médicaux?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur. J'ai demandé qu'on tâche d'établir si une telle déclaration avait été faite et en quels termes. Je n'en sais rien encore. Dès que je serai fixé, je pourrai répondre.